

PROCES-VERBAL COMITÉ SYNDICAL DU 21 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix sept, le samedi 21 octobre à 9h30, le comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure, légalement convoqué le 2 octobre 2017, s'est réuni dans la salle du Tangram à Evreux (27000).

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Election du Président du SIEGE
- 2- Election des Vice-Présidents
- 3- Election du Bureau syndical
- 4- Désignation de représentants du SIEGE dans les organismes extérieurs : Fédération nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)

Etaient présents 419 délégués sur 675 légalement convoqués :

Mmes et Ms. DUCHATEAU, RAPHANEL, DOS SANTOS, SWERTVAEGER, DESPOIS, DE LA CONTE, CARBONNIER, LEFRANCOIS, TEMPLEMENT, ROMAIN, FOLLAIN, MOTTE, COUSIN, HOYE, LEROY, PECHON, LENOIR, PONIATOWSKI, PILETTE, GUILBERT, MORISSE, BONNEAU, DUVAL, LEFEBVRE, CHARPENTIER, VAN DUFFEL, CORNILLOT, ODIENNE, PAUMIER, FOLIOT, MOTHU, PRESLES, MICHALOT, CARREY, SENINCK, LEGENDRE, DHOMMEE, LEUDET, ROUAS, GRAINVILLE, FONTAINE, GALLAIS, VIVIEN, GAMBU, DE WULF, LOLLIER, ISRAEL, DORLEANS, HUREL, OUIN, MARIE, LEROY, MAILLARD, BRIANT, DULUT, PAYAN, BRIOSNE, BOISRENOULT, LAWANI, DUBOC, LEMAITRE, LEFEBVRE, GAILLARD, BUYZE, CARPENTIER, WALLART, LEFEBVRE, BAUCHER, ROLLAND, PLESSIS, RUPIN, DEMAN, GARNAUD, IMBISCUSO, JOSQUIN, RIFFLET, VILEY, RUVEN, LEFEBVRE, MACE, GESLAND, HANGARD, LUSSON, LECONTE, COUREL, RESSENCOURT, BERRYER, BONAMY, LEGOWIK, MECHOUD, CHALONY, BOURDIN, ROBERT, LECONTE, COLIN, CARISSAN, CHARLET, SAMPSON, BAISSÉ, LEBOURGEOIS, WEBER, FRICHET, GRANEIX, EPINETTE, TARDIVEL, VAMPA, DORGERE, MONTIER, ADELINÉ, WERS, PROFIET, KIFFER, DEGLOS, POTTIER, FINET, DESHAYES, JOIN LAMBERT, MORENO, GENET, CROMBEZ, POULAIN, VOISIN, DUTHILLEUL, COTTARD, VINCENT, GOSSELIN, PETIT, DESLANDE, HANNEBERT, CHERON, BONNEVILLE, LE DU QUETTIER, ROLLET, VERSAL, THIBAUT BELLET, MALCAVA, BELLIES, SARAZIN, MALARGE, BONAVENTURE, GUERNON, CORNET, BREBION, BEAUNIER, LE DIBERDER, RENARD, QUEMIN, WOHLSCHLEGEL, BESNARD, TINTINGER, FRANCHET, COMPAGNON, RIVIERE, MALESTROIT, ANGOT, GOUSSET, MONTHULE, BOSSUYT, PHIQUEPRON, CHARPENTIER, BRIEND, PRIMOIS, GABET, DORGE, BACCARO, AUGER, CONTASTIN, LANOS, LEGRAND, LAURAIN, SOUCHAY, CHERON, VIETTE, BENSALAH, ROUSSET, COYEZ, GOETHALS, GIRBEAU, BIOCHE, LE CLEZIO, BATREL, LANGOUET, ANSART VERDY, JEANNE, CAVELIER, THEBAUD, FRICHOT, HEIT, JOUSSERAND, THOUROULDE, MORIN, BERNARD, BOISMOREL, LOTHON, BAGOT, JACOB, MORISSET, BOISSON, TOUR, FRICHOT, RENOULT, CHEVAUCHEE, HUBERT, PRIEZ, ROUSSEL, MAUCOLIN, CHAN SIN YAN, HAMEL, ROULAND, WATEL, LE GOFF, MOLINA, QUETEL, COLLAS, CAPILLON, LESELLIER, DENIEL, PREVOST, COIGNARD, PERIER, JACOB, MARIE, BOURGEOIS, ROUSSEL, MASCRIER, ROUSSARD, LAUDINET, PAUL, LELOUP, BERNARD, MARTEAU, PLAINNEVAUX, LE BESCOND, DAVOUST, LE COQ, GIMONET, MERLEVEDE, DESSAINT, GATINE, VALET VENARD, BOURDONNAY, ALLANO, LEVEAU, FAIVRE, COUTURIER, BERNARD, GONDINET, DELATRE, HERBLIN, GARNIER, LARDILLEUX, ALRIQUET, BIGNON, MOINET, BOISARD, LAMBLARDY, GUENEAU, AUDREN DE KERDREL, LANDAIS, CODA, NOEL, COURTAT, DENIS, LISIECKI, LE DENMAT, HEROUARD, HEITZ, JOURDREN, PICARD, GIGUEL, PICARD, DELACOURT, VARILLE, MEGRET, DERONGS, DUGIMONT, COLOMBEL, LOSEILLE, LEMULLIER, BRONCQUART, LAGRANGE, LORDI, HUBERT, PLUCHET, NGUYENDUC, WIELGUS, RAGEL, AUVRAY, CHAVEGRAND, PERSONNAT, BARBEY, RABET, PENIN, DESLANDRE, DUFOUR, VASSEUR, BODERAU, POIXBLANC, LEROUX, LARCHER, LESUEUR, LEFEBVRE, DUVAL, SAQUET, VIEILLARD, BEZIRARD, MOUQUET,

ARVIN BEROD, PYRSZ, MOMMERT, BRAZ, BALDARI, GAMBU, LANET, VIGUIER, MOENS, ADELIS, FORZY, ASCIAK, CORNILLE, PINEL, FARMANEL, CHAPERON, DUBOS, PLUCHET, MULLER, BUISSON, FEUGERE, BLOUIN, PETIT, DEMONCHY, MATECKI, HACHE, TRANCART, LAINE, LOEUILLET, QUILLET, LEVERBE, ADELIS, LHERMITTE, LENFANT, MOGLIA, MAZURIER, POISSON, ANSEAUME, LAUDREL, BREVAL, MAUGARS, CALAIS, DUVERE, SALENTEY, DURUFLE, GILLES, ARSA, CARRE, LECARFF, CORBEL, JAMMET, LA ROCHE, PICARD, FLEITH, BRUN, COURANT, DESRUES, PHILIPPE, ALLOT, GLOTON, GUIGNARD, POLLET, VIDEAU, SCHURB, DELISLE, POUCHIN, AUZOU, ROCQUES, LEGENDRE, GRILLAT, EON, GESDON, POISSON, POURDIEU, LEBRASSEUR, ROUSSEL, ROUSSEL, COLOMBEL, VIQUESNEL, FELS, BLAIS, JONCKEAU, PEUFFIER, CAPON, CONCEDIEU, CHATOUX, TOUTAIN, GUESDON, MORINEAU, LECOCEY, CARON, MESNIERE, LEGROS, FAUVILLE, DE LYE, LAGRIVE, FRANCK DE PREAUMONT, BEAUNIER, FAMERY, FOURQUEMIN, BREQUIGNY, JOURDAN, LAUNAY, BOUCHER, BEAUCHE, BLOT, DELBOS, LECUREUR, VOCHOLET, RANGEE, GARGAN.

Le quorum étant atteint, Monsieur Ladislas PONIATOWSKI ouvre la séance. Il remercie l'ensemble des délégués d'être venu assister à cette assemblée générale.

11 pouvoirs ont été déclarés :

- M. LASNE André, délégué du BOSC DU THEIL, a donné pouvoir à M. PECHON Jean Pierre, délégué de ST AMAND DES HAUTES TERRES pour le représenter lors des délibérations.
- M. GEORGES André, délégué d'HECTOMARE, a donné pouvoir à Mme MARIE Michèle, déléguée de CRIQUEBEUF LA CAMPAGNE pour le représenter lors des délibérations.
- M. VANHEE Jean Marie, délégué des PREAUX, a donné pouvoir à M. LEFEBVRE Régis, délégué de TOURVILLE SUR PONT AUDEMER pour le représenter lors des délibérations.
- M. CAPELLE Hubert, délégué de MESNIL EN OUCHE (commune déléguée de Ste Marguerite en Ouche), a donné pouvoir à M. MONTIER Jean Noël, délégué de MESNIL EN OUCHE pour le représenter lors des délibérations.
- M. GROULT Daniel, délégué de MESNIL EN OUCHE, a donné pouvoir à M. VAMPA Marc, délégué de MESNIL EN OUCHE (commune déléguée de Beaumesnil) pour le représenter lors des délibérations.
- M. SIBILLE Jean Marie, délégué de L'HOSMES, a donné pouvoir à Mme CONTASTIN Christiane, déléguée de BREUX SUR AVRE pour le représenter lors des délibérations.
- Mme LEMEILLEUR Monica, déléguée du VAL DAVID, a donné pouvoir à M. MASCRIER Gilbert, délégué de LA TRINITE pour la représenter lors des délibérations.
- M. LEBLOND Denis, délégué de LA BONNEVILLE SUR ITON, a donné pouvoir à M. THEBAULT Gérard, délégué de CLAVILLE pour le représenter lors des délibérations.
- M. CRAMER Michel, délégué de DOUVILLE SUR ANDELLE, a donné pouvoir à M. BEZIRARD Lionel, délégué de VANDRIMARE pour le représenter lors des délibérations.
- M. CARON Patrick, délégué de PERRUUEL, a donné pouvoir à M. MOENS Jean Luc, délégué de VASCOEUIL pour le représenter lors des délibérations.
- M. DUJARDIN Bernard, délégué de LORLEAU, a donné pouvoir à Mme FORZY Perrine, déléguée de GAMACHES EN VEXIN pour le représenter lors des délibérations.

Monsieur Ladislas PONIATOWKI introduit ensuite la séance en exprimant ses regrets de devoir quitter son mandat à la Présidence du SIEGE, et en remerciant l'ensemble des élus et des équipes qui ont su faire du SIEGE un des premiers syndicats d'énergie de France dans la plupart des politiques et missions confiées par les lois successives, avec l'installation des conférences dites « NOME », l'installation des bornes de recharge...

Il exprime sa satisfaction d'avoir pu mobiliser cet exceptionnel mandat au service de sa fonction de Sénateur, lui permettant d'avoir une grande technicité dans le domaine énergétique du fait de sa connaissance du terrain, et d'acquérir une représentativité locale au sein des instances nationales du domaine (FNCCR, CAS FACE, Comité du Système Electrique...).

Regrettant cette interdiction qui coupe désormais les parlementaires des territoires, il précise néanmoins qu'il souhaite rester actif jusqu'en 2020 au sein du Bureau de l'assemblée du SIEGE, à défaut de pouvoir rester Président ou Vice-Président.

Il désigne enfin M. Francis COUREL, Maire de Saint Philbert sur Risle, secrétaire de la séance.

I/ Election du Président du SIEGE

Monsieur PONIATOWSKI, président de séance, annonce ensuite les modalités et règles de scrutin pour l'élection du Président, prévues par les dispositions du Code Général des collectivités territoriales.

Après appel à candidature, Monsieur le Président propose la candidature de M. Xavier HUBERT, délégué de la commune des Baux Ste Croix et qui assurait jusqu'à ce jour la fonction de 3^{ème} Vice-Président du Syndicat.

Monsieur Xavier HUBERT étant seul candidat, Monsieur Poniatowski, président démissionnaire, annonce alors l'ouverture du scrutin.

A l'issue du déroulement des opérations de vote et de dépouillement, Monsieur Francis COUREL, Secrétaire de séance, proclame les résultats :

Nombre votants :	422
Nombre blancs et nul :	11
Suffrages exprimés :	411
M. Xavier HUBERT :	411 voix

et déclare Monsieur Xavier HUBERT élu Président du SIEGE en ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour.

Monsieur Xavier HUBERT, Président du SIEGE, remercie les délégués pour leur confiance, et précise que sa mission sera de poursuivre les orientations et actions menées par Ladislas PONIATOWSKI lors des dix dernières années avec efficacité au bénéfice du SIEGE.

Il poursuit en indiquant que le SIEGE poursuivra son engagement en matière d'investissement sur les réseaux eurois, tant en matière électrique que dans le domaine de l'éclairage public. Au regard des évolutions législatives et réglementaires récentes, et à la faveur de ses compétences nouvelles, notamment en matière d'assistance aux EPCI dans l'élaboration des Plans Climat, Air, Energie Territoriaux (PCAET), ou de développement de la mobilité décarbonée et de la production d'énergies renouvelables, le SIEGE s'inscrira dans les orientations tracées avec autorité et enthousiasme par le Président PONIATOWSKI.

Il rappelle qu'à ces sujets, le SIEGE n'imposera jamais la décision aux communes et aux territoires, mais n'agira qu'à leur demande pour la réalisation des projets ou des études techniques, juridiques et économiques. Ces projets ne se feront aussi que grâce aux partenariats mis en œuvre avec les EPCI à fiscalité propre au travers de la Commission Consultative Paritaire sur l'Energie (CCPE), avec la Région désignée chef de file en matière énergétique, ainsi qu'avec les autres syndicats d'énergie normand au travers du Territoire d'Energie Normandie.

Il ajoute que le SIEGE repose sur une gouvernance équilibrée qui permet aux territoires et aux sensibilités d'être représentées en vue d'enrichir les débats et de contribuer à l'intérêt général.

Il conclut enfin en rappelant que Ladislas Poniatowski reste Sénateur, toujours membre du conseil d'administration du FACE, Vice-Président de la FNCCR et à la tête du futur Comité du système électrique. C'est avec enthousiasme qu'il rejoint la proposition formulée par Ladislas PONIATOWSKI de rester au sein du Bureau Syndical et d'assurer la représentation du SIEGE dans les instances nationales dont principalement la FNCCR.

II/ Election des vice-présidents

En accord avec les intéressés, le Président propose de reconduire les deux premiers vice-Présidents élus en exercice et d'attribuer la place laissée vacante à un représentant de l'ancien arrondissement d'Evreux, soient :

- Mme Perrine FORZY 1^{ère} Vice-Présidente, maire de Gamaches en Vexin,
- M. Jean QUETIER 2^{ème} Vice-Président, maire des Monts du Roumois,
- M. Christian DORGE 3^{ème} Vice-Président, maire de Roman,

et sollicite d'autres candidatures.

Constatant l'absence d'autres candidatures, Monsieur le Président propose de procéder à l'élection.

Après vote, avec 417 voix POUR et 2 abstentions :
Mme Perrine FORZY est élue au poste de 1^{ère} Vice-Présidente,
M. Jean QUETIER est élu au poste de 2^{ème} Vice-Président,
M. Christian DORGE est élu au poste de 3^{ème} Vice-Président.

III/ Election de membres du bureau syndical

Monsieur le Président propose ensuite de procéder à l'élection de 4 membres du bureau syndical du fait de la démission de 3 membres depuis le début du mandat en 2014 et afin de remplacer M. Christian DORGE devenu Vice-Président.

Tenant compte des sensibilités et de la représentation géographique des territoires puis de la partition rurale/urbaine du département, Monsieur le Président propose :

- M. Ladislas PONIATOWSKI délégué de Mandeville
- M. Jean-Pierre DUVERE délégué de Louviers et représentant des villes A
- Mme Gwendoline PRESLES déléguée de Bourneville Sainte Croix
- M. Daniel BOISARD délégué de Fains

Le Président sollicite d'éventuelles autres candidatures.

A défaut de nouvelle candidature, le Président propose de voter pour l'élection de ces quatre délégués.

La liste ci-dessus est acceptée pour composer le bureau syndical avec 418 voix POUR et 1 abstention.

IV/ Désignation de représentants du SIEGE dans les organismes extérieurs : Fédération nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)

Le Président précise enfin qu'il est nécessaire de désigner un représentant du SIEGE au sein de la Fédération nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). Du fait de son statut de parlementaire et en tant qu'actuel vice-Président de la FNCCR, il propose la candidature de Monsieur Ladislas PONIATOWSKI en tant que représentant du syndicat.

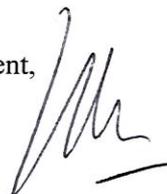
Le Président sollicite d'éventuelles autres candidatures.

A défaut de nouvelle candidature, le Président propose de procéder à cette désignation.

Après vote à l'unanimité, Monsieur Ladislas PONIATOWSKI est désigné représentant du SIEGE au sein de la FNCCR.

Le Président remercie les délégués d'être venus nombreux participer à ce comité et ces élections et clôt la séance à 11H00 après épuisement de l'ordre du jour.

Le Président,



X. HUBERT

PRÉFECTURE DE L'EURE

24 OCT. 2017
ARRIVÉE